

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

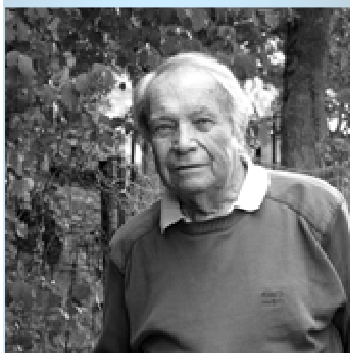
Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laiques de Lot et Garonne

Le témoin du mois :

René JULIAN

C'était la naissance du service vacances...

« ... Nous avons commencé à faire un travail un peu plus foncier en développant les colonies et les formations. Nous sommes revenus à Lit-et-Mixe dont j'ai pris la direction. Pendant ce temps-là, la FOL ouvrait tout un tas de colonies, comme Contis, Payolle, Estaing... »



Et si nous parlions un peu économie sociale et solidaire ?

A l'heure où s'engage peu à peu la campagne pour les élections Présidentielles de 2012, dans un climat délétère comme nous n'en avons jamais connu...

A l'heure où de nombreux pays d'Europe connaissent une crise importante menaçant en cascade de nombreux autres, dont le nôtre...

A l'heure où une grande banque européenne est démembrée et où nous ne connaissons pas encore les effets induits que nous imaginons sans difficultés sombres pour les collectivités comme pour tout un chacun (ou presque !)...

A l'heure où la crise sociale donne cours à toute une série de décisions, et leur contraire, parfois hautement folkloriques sans qu'aucune réelle solution ne puisse changer réellement la donne...

A l'heure où le « marché » fait et défait les États dans une société néolibérale où le capitalisme financier navigue sans règle autre que l'enrichissement des spéculateurs et actionnaires...

A l'heure où la redistribution équitable des richesses créées par le travail n'a pas droit de citer et devient même une insulte...

N'est-il pas temps de se demander s'il n'existe d'autre modèle entrepreneurial et économique que celui que nous connaissons? L'économie sociale et solidaire (ESS), qui regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations, réalise environ 10 % du PIB chaque année. Ces 300 000 entreprises de formes juridiques différentes, partagent toutes l'idée qu'il est impératif de considérer la redistribution des richesses créées par les salariés, ou les bénévoles, comme un objectif prioritaire. Si toutes les activités étaient développées par une forme d'entreprise appartenant à l'ESS, serions-nous dans ce marasme économique?

Les entrepreneurs humanistes, les « patrons » citoyens, multipliant les fondations pour redonner ce qu'ils ont gagné aux pauvres, ne solutionnent pas l'aspect structurel de la crise. La seule solution durable pour sortir de cette crise, sera inscrite dans le système législatif. Profitons de la campagne « Le mois de l'ESS » en novembre prochain, sur laquelle nous reviendrons, pour affirmer que les lois doivent limiter l'enrichissement par la spéculation, que les revenus du capital doivent être encadrés et que les modes de redistribution des richesses soient garantis par les statuts des entreprises.

Pour autant, l'ESS ne constitue pas encore aujourd'hui une réponse alternative à la crise que nous traversons. Car elle devrait pour se faire, s'adosser à un système politique qui n'existe pas et reste à créer. En effet, ni le libéralisme ni le socialisme marxiste, construit sur la lutte des classes, ne répondent aux exigences de ce principe. Nous demandons aux dirigeants politiques d'installer une société plus juste, plus solidaire, dans laquelle il sera plus « rentable » de s'associer, de mutualiser et de coopérer pour apporter une réponse efficace et durable à la crise actuelle.

Parmi les ouvrages qui sortent actuellement, citons celui de Jean-François Draperi, maître de conférence en sociologie et directeur du centre économique et social (CESTES), « L'économie sociale et solidaire, une réponse à la crise ? » (octobre 2011 - 256 pages - 28 €) publié aux éditions Dunod, qui fait notamment suite à « Comprendre l'économie sociale » aux mêmes éditions.

Bruno TARREAU
Délégué Général

Dans ce numéro :

Le témoin du mois	1
Edito	1
1001 nuits, 1001 récits	2
Pour une politique de la culture	2
Les Jeunes Aquitains d'engagement	2
La nuit du net-business	3
Le cinéma d'art et essai à Agen...	3
Une enquête sur le financement des associations	3
La Fédération des Œuvres Laiques de Lot-et-Garonne reconnue d'utilité publique	4
Calendrier	4

1001 nuits, 1001 récits

1001 nuits, 1001 récits est un nouveau concours qui s'adresse aux classes maternelles, élémentaires et spécialisées... Il est organisé par le SNUipp, en partenariat avec la BNF, la Ligue de l'enseignement, le Café pédagogique, l'École des loisirs, et les villes de Paris et Lyon. Les classes pourront s'inscrire du lundi 5 septembre au mercredi 30 novembre 2011, par internet à l'adresse : <http://www.snuipp.fr/concours> Pour jouer, les classes correspondantes doivent fournir leurs coordonnées complètes (nom et adresse de l'école, numéro de

téléphone, adresse e-mail valide et régulièrement consultée, nom de l'enseignant, niveau de la classe). Chaque classe ne peut participer qu'une fois. Un message de confirmation sera envoyé, après l'inscription, contenant un lien cliquable, à l'adresse fournie. L'inscription ne sera validée que lorsque vous aurez cliqué sur ce lien.

Chacun connaît l'histoire de Shéhérazade, fille du grand vizir, qui raconte chaque nuit au sultan, son époux, une histoire dont la suite est toujours reportée au lendemain : c'est le moyen qu'elle a trouvé pour sauver sa

vie. Au bout de mille et une nuits, le sultan finira par tomber amoureux... Il s'agit donc d'imaginer à son tour un héros contraint de tenir en haleine son public des nuits entières... Pour quelles raisons ? Comment ? A vous d'être inventif et créatif avec les classes que vous choisirez d'accompagner dans cette démarche.

De nombreux prix, dont un séjour en classe découvertes dans un centre de la Ligue de l'enseignement, récompenseront les meilleurs projets et créations. Des ressources seront mises à disposition dans quelques se-

maines sur le site de la BNF et sur celui du SNUipp. La création finale sera à envoyer au SNUipp pour le 19 mars au plus tard.



Pour une politique de la culture



Pour la Ligue de l'Enseignement, questionner la place de la culture dans son action touche au cœur même de son projet politique et éducatif. Qu'on en retienne le périmètre le plus large que lui donne le philosophe Jean Lacroix, « un Homme culti-

vé est un homme qui se situe », ou bien chacune de ses dimensions (les sciences, les savoirs, les arts, les techniques, les pratiques sociales, les traditions, les langues, les droits, les croyances et les convictions...) la culture est constitutive du projet d'éducation permanente de notre mouvement. Elle apparaît comme un puissant ingrédient de son action émancipatrice pour la construction de personnes autonomes et solidaires, source de la République démocratique, laïque, indivisible et sociale.

Mais bien au-delà de la Ligue, la Constitution française précise que « la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à

l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ». Les textes internationaux nous y engagent aussi, par exemple la charte constitutive de l'Unesco ratifiée par notre pays et la quasi totalité des états de la planète : « la dignité de l'Homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là pour toutes les nations des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance ». La question posée par la Ligue est celle-ci : la culture héritée, créée, produite, échangée, diffusée, mobilisée par les politiques publiques et des acteurs multiples, dont les mouvements d'éducation populaire ; la culture

dans ses pratiques individuelles et collectives ; cette culture-là est-elle à la hauteur des enjeux démocratiques de la France, dans l'Europe et la mondialisation ? La culture prend ici tout son sens, celui que lui donnait Jean-Marie Tjibaou, le leader kanak : « la culture est bien l'ensemble des solutions qu'une communauté humaine hérite, adopte et invente pour trouver des issues aux crises qui la traversent ». Il entendait les crises comme les choix nécessaires qui jalonnent toute l'histoire de l'humanité et des civilisations. Pour lire le dossier complet, rendez vous sur le site de la fédération, www.laligue-fol47.org

Les Jeunes Aquitains s'Engagent

Les jeunes Aquitains s'engagent, c'est quoi !!!

Chaque année, depuis 2007, durant 3 jours, au premier week-end des vacances de Toussaint, dans un village vacances, de 120 à 150 jeunes Aquitains se retrouvent venant de toute la région, et même une délégation de jeunes Québécois sera présente. IL viennent là pour partager leurs expériences, développer des réseaux, découvrir de nouveaux outils utiles à leur engagement, échanger avec des spécialistes et se faire plaisir. Cette manifestation offre un programme riche et varié, qui s'équilibre entre activités ludiques et plus formelles. Celle-ci permet à tous les participants d'enrichir leurs réflexions et mieux se positionner en "citoyen

acteur" de la société.

Cette année ce regroupement se déroulera du 22 au 24 octobre, à Bombannes en Gironde dans un village Vacances Pour Tous. Au programme : partages d'expériences, rencontres avec des partenaires, temps de formation (communication, budget, subvention...), ateliers d'expression artistique (écriture, théâtre, slam, bande dessinée, musique/chanson), débats, activités sportives et soirées festives...

Un forfait d'inscription minime est demandé (10€), les frais d'hébergement, de restauration, d'activités et de transport (depuis Agen) sont pris en charge par l'organisation. Les conditions de participation: avoir entre 15 et 30 ans, être résident

en Aquitaine, s'engager à participer à l'ensemble des activités proposées, être responsable et porteur de projets d'utilité sociale quelles que soient les thématiques (développement durable, solidarité internationale, culture, discrimination, etc) ou être engagé dans des instances de démocratie participative ou représentative.

Exemples : responsable dans une association étudiante ou foyer socioculturel de lycée, Juniors associations, jeune ayant porté une mission d'intérêt général dans le cadre d'un service civique ou service volontaire européen, jeune élu (conseil municipal, conseil de jeunes, délégué au Conseil à la Vie Lycéenne, investi, créateur d'une structure d'économie sociale et

solidaire, porteur d'un projet d'intérêt général ou socioculturel et rel...

Si vous êtes intéressé, ou si vous connaissez quelqu'un qui puisse participer, contactez Laurence Lamorlette par téléphone au 0553770530 ou par email, l.lamorlette@laligue-fol47.org ou g.austruy@laligue-fol47.org



La nuit du net-business



La nuit du net-business aura lieu à Marmande, cinéma le Plaza, le 17 octobre 2011 dès 17h. Initiée à l'origine par la ville de Marmande et la chambre de commerce et d'industrie, elle se limitait à l'accueil des professionnels. En 2011, elle s'ouvrira à notre partenariat et à tous les publics dans sa troisième partie à 20h30.

La nuit du net-business s'adresse dans ses deux premières parties aux entrepreneurs et professionnels du Val de Garonne et se veut pour ces derniers un temps d'éclairage stratégique sur les enjeux des Nouvelles Technologies de

l'Information et de la Communication (TIC). Elle entend donner un coup de projecteur sur les évolutions technologiques en termes d'usages et de pratique quotidienne que ce soit pour des boulangers, maçons, gérants de PME ou TPE... De 17h à 19h quatre ateliers réservés aux professionnels développeront ce thème : La téléphonie mobile: un nouvel outil pour doper les ventes, Faire du business sur Facebook, 10 outils pratiques en ligne au service de votre entreprise et Tout savoir sur le référencement web. Ensuite, un temps de rencontres de partenaires fera le lien avec la troisième partie de soirée...

Mais que diable allons nous faire dans cette galère me direz

vous ?

A l'heure de son centenaire et des rencontres et débats que nous avons souhaité, notre mouvement apportera ce jour là une approche citoyenne et sociale à la question. Les citoyens sensibilisés à la question et les associations, soumises aujourd'hui bien souvent aux mêmes contraintes que les entreprises y trouveront tout à fait leur place, comme les entrepreneurs déjà présents.

La Ligue de l'Enseignement, mouvement de citoyens libres et progressistes, souhaite aborder ces questions en les éclairant d'expériences concrètes, parce que partout fleurissent des initiatives prometteuses, parce que notre avenir numérique reste à

imaginer, parce qu'il sera ce que nous en ferons ! La citoyenneté, c'est aussi se préoccuper de ce qui, à priori, ne nous regarde pas. Nous ne pouvions donc laisser passer cette occasion qui nous est faite de travailler avec un monde qui nous est étranger et nous serons donc bien là totalement dans notre mission d'Éducation populaire en son sens le plus pur.

Trois ateliers seront proposés : Les films Pocket, Les fichiers numériques et Droits de l'Homme, Le Serious-Game 2025 Ex Machina, ainsi que le film grand public *The social network*

Pour en savoir plus, suivez le lien <http://lanuitdunet.com>

Le cinéma d'art et essai à Agen...

Allons-nous vers la désignation des *Montreurs d'Images* pour gérer le futur cinéma art et essai d'Agen ? L'assemblée Générale exceptionnelle de l'association a validé le mardi 27 septembre le dépôt de candidature, qui a très précisément été fait le vendredi 30 septembre à 9h30, soit 2h30 avant la limite. Nous avons depuis appris par la presse qu'un autre candidat s'est aussi manifesté, venant de l'Ain.

Depuis plus de quinze ans les *Montreurs d'Images* attendent ce changement de salle, car celle qu'ils occupent aujourd'hui n'a jamais été aux normes de la Commission Supérieure Tech-

nique du Centre National de la Cinématographie. Beaucoup auraient préféré une convention entre les *Montreurs* et la mairie mais le principe d'une DSP (Délégation de service public) a été retenu... comme maintenant quasiment systématiquement dans ce genre de collaboration entre une association et une collectivité sur un projet de ce type. Nous le regrettons toujours et seule l'attribution aux *Montreurs d'Images* nous enlèvera ce poids.

Car pendant plus de seize années, les *Montreurs* ont su amener leur large contribution au service de la culture cinématographique dans la ville. Et il n'est pas vain de le rappeler, tant lors de leur création avec l'accompagnement de la fédération personne ne pariait sur leur avenir. Mais aujourd'hui, dans la salle que nous connaissons, les *Montreurs* ce sont environ 28000 entrées, 700 adhérents et depuis de nombreuses années les trois labels (Patrimoine, recherche et jeune public) du CNC, qui matérialise un vrai projet de cinéma différent et ambitieux dans sa programmation.

Rappel sommaire du cahier des charges : DSP de trois ans avec ouverture au 1er décembre 2013 d'un nouveau cinéma sur

le site de l'ancienne école Jules Ferry, comprenant 2 salles pour 275 fauteuils (190+85) Coût du chantier annoncé de 2,3 millions d'euros (!) ne comprenant pas les équipements techniques à charge du mandaté. A notre connaissance la commission municipale se réunit le 18 octobre... Il ne reste plus qu'à attendre.



Une enquête sur le financement des associations...



Dans le contexte actuel de crise économique et sociale profonde, de fortes pressions pèsent sur le financement des associations. Afin de mieux cerner la réalité des tensions budgétaires et institutionnelles et les problématiques financières des associations, la CPCA et le CNAR Financement (porté par France Active) invitent l'ensemble des responsables associatifs à répondre à

une grande enquête nationale en ligne : enquete.cPCA.asso.fr afin de faire remonter leurs problématiques spécifiques (ressources, besoins de financement, relations avec les partenaires bancaires, part des financements publics/ privés etc.)

L'enquête se déroule jusqu'à fin novembre 2011 et ses résultats feront l'objet d'une journée, organisée à Paris au Sénat le 17 janvier 2012, qui s'intitulera "Quels enjeux sur les financements associatifs en 2012.". Quelques temps avant les élections Présidentielles du mois de mai la Ligue de l'Enseignement voit là une matière particulièrement importante et un outil pré-

cieux à disposition des candidats, et du futur gouvernement, pour dessiner une approche et un positionnement mieux éclairés du monde associatif dans sa très grande diversité.

La journée posera un constat sur les enjeux (associations et financements publics ; associations et dons et mécénat ; associations et partenaires bancaires), ébauchera des propositions opérationnelles et interpellera les pouvoirs publics.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du pôle de compétences "mut'asso" de la CPCA, qui a vocation à accompagner le secteur associatif sur les mutations e n c o u r s .

Ces travaux peuvent être utiles pour mieux identifier les besoins d'accompagnement des associations locales et des fédérations en matière de financement. Pour répondre à l'enquête, il faut se munir des éléments financiers relatifs à votre association et se connecter sur le site de la CPCA.

Pour répondre, il est recommandé de se munir des comptes de résultat de l'association, la saisie des réponses ne prenant pas plus de 20 minutes. Le traitement des données restera confidentiel.

Fédération des Œuvres Laïques de Lot et Garonne Reconnue d'utilité publique

La fédération des Œuvres Laïques de Lot et Garonne a été reconnue d'utilité publique par décret (ci-dessous) du 17 Avril 1953.

Quelques explications

Les associations loi 1901 déclarées peuvent être reconnues d'utilité publique par décret en Conseil d'État. Les associations reconnues d'utilité publique peuvent recevoir, outre des dons manuels, des donations et des legs. Au-delà de cet effet proprement juridique, la reconnaissance d'utilité publique est perçue par le monde associatif comme un label conférant à l'association qui en bénéficie une légitimité particulière dans son domaine d'action.

Aucun texte ne définit ni le contenu, ni les critères de l'utilité publique. Toutefois, la pratique administrative a permis de dégager les critères suivants :

- **un but d'intérêt général**, en tout état de cause distinct des intérêts particuliers de ses propres membres, Les activités de l'association doivent couvrir un des domaines suivants : philanthropique, social, sanitaire, éducatif, scientifique, culturel ou doivent concerner la qualité de la vie, l'environnement, la défense des sites et des monuments, la solidarité internationale.

- **une influence et un rayonnement suffisant** dépassant, en tout état de cause, le cadre local,

- **un nombre minimum d'adhérents** fixé à titre indicatif à 200,

- **une solidité financière tangible**, qui se traduit notamment par un montant annuel minimum de ressources estimé à 46.000 €, provenant essentiellement des ressources propres de l'association (cotisations, produits financiers, production de services, etc.), le montant des subventions publiques ne devant pas en principe excéder la moitié du total, afin de garantir son autonomie. Par ailleurs, les résultats des 3 derniers exercices doivent être en principe positifs.

- **des statuts de l'association conformes aux statuts-types approuvés par le Conseil d'État pour les associations reconnues d'utilité publique.** Cette mise en conformité permet de vérifier la cohérence des buts et des moyens de l'association, l'existence de règles opposables à ses membres et permettant un fonctionnement démocratique et la transparence d'une gestion financière désintéressée (notamment en encadrant les cumuls de fonctions de dirigeant bénévole et de salarié).

- **une période probatoire de fonctionnement d'au moins 3 ans.** Il s'agit d'un délai d'épreuve permettant de vérifier que l'association répond bien aux critères énumérés ci-dessus. Cette période n'est toutefois exceptionnellement pas exigée si les ressources prévisibles sur un délai de 3 ans de l'association sont de nature à assurer son équilibre financier.



Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h



La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Fédération des Œuvres Laïques -108 rue Fumadelles
BP 60179 - 47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37
Mail : contact@laligue-fo47.org

Calendrier

8 Octobre - Ste Colombe en B - 21h00

Amicale Laïque de Ste Colombe en B
Soirée contée à la salle des fêtes
Renseignements :
<http://amicalelaiquedestecolombe.blogspot.com>

12 Octobre - Argenton - 18h30

Initiation aux danses occitanes par l'association ATP - Salle des fêtes
Renseignements: <http://atp-marmande.fr>

15 Octobre - Fumel

Spectacle musical « Kitchissime Show »
Centre Culture - Association Les Apartés
Renseignements: <http://les-apatés.fr>

20 Octobre - Monsempron Libos - 20h30

Cinéma le Liberty
Soirée débat sur l'énergie après projection du film « Eco-habitat, l'urbanisme du futur »
Renseignements: <http://cine-liberty.fr> ou 05.53.71.59.20

23 Octobre - Cancon - 9h00

Association Pujols Rando Nature 47
Randonnée VTT Koki - Fête de la Noisette
Route de Monbahus
Renseignements: 05.53.70.66.26 ou 06.28.25.68.40

27 Octobre - Monsempron Libos - 20h30

Cinéma le Liberty
Soirée débat sur les luttes paysannes après projection du film « Dernière saison »
Renseignements: <http://cine-liberty.fr> ou 05.53.71.59.20